



Knights of Columbus Hockey Challenge



2026 Paquet de mesures pour l'État de l'Ontario

Contacts

Anthony Viresi
Président de l'État
416-241-1522
viresi_kofc@yahoo.com

Rory Facca
Directeur d'État - Programmes
communautaires 905-510-7592
[communitydirector@ontariokofc.c](mailto:communitydirector@ontariokofc.ca)

a

Index

Introduction	Pg. 2
Responsabilités et lignes directrices	Pg. 3 - 4
Admissibilité et équipement	Pg. 5
Étapes d'un défi réussi Vérification des antécédents - Environnement sécuritaire	Pg. 6
Comment faire participer les écoles - Lettre	Pg. 7 - 8
Formulaire d'inscription/Fiche de pointage	Pg. 9
(SO-10854) Rapports de participation du conseil (SO-10855) Tableau d'admissibilité selon l'âge au 1 ^{er} janvier Notes personnelles	Pg. 10
	Pg. 11
	Pg. 12
	Pg. 13

Bonjour mes frères,

Je suis heureux d'annoncer que je serai à nouveau président d'État pour le programme du Défi de Hockey en 2026. Je me réjouis de travailler à nouveau avec tous les conseils.

Je tiens à remercier personnellement tous ceux qui ont participé au programme ces dernières années et ceux qui y participeront encore cette année. En raison du manque de participation au programme, même avant Covid, nous continuerons à **ne pas organiser de compétitions au niveau du district et de la région**. Jusqu'à ce que la participation augmente, le niveau du conseil sera le seul niveau de compétition avant le niveau de l'État. Les conseils scanneront et enverront par courriel les feuilles de pontage gagnantes au président de l'État et les gagnants de l'État seront déterminés sur papier.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec le directeur du programme communautaire de l'État à l'adresse CommunityDirector@ontariokofc.ca

Je vous remercie d'avoir consacré du temps et des efforts au Hockey Challenge de cette année et je me réjouis de pouvoir vous aider à faire de ce programme une nouvelle réussite.



Fr. Anthony Viresi
Président des sports pour la jeunesse de
l'État de l'Ontario 416-241-1522
viresi_kofc@yahoo.com

RESPONSABILITÉS ET LIGNES DIRECTRICES POUR LE DÉFI HOCKEY

Ce programme offre à nos jeunes de 9 à 17 ans la possibilité de s'engager dans un environnement compétitif sain. Les participants auront la possibilité de jouer au niveau du Conseil. Ce programme peut être promu dans les écoles, les cercles d'écuyers colombiens et l'OJC (Organisation catholique de la jeunesse), ce qui nous donne l'occasion d'introduire notre Ordre dans notre communauté.

Vous trouverez ci-joint les informations, le matériel et les formulaires nécessaires pour le défi hockey.

Au niveau du conseil :

- Chaque conseil peut commander sa trousse auprès du Suprême ou du fournisseur canadien en août, mais le coût de chaque trousse et de l'expédition a augmenté considérablement au cours des deux dernières années. Tout ce qui se trouve dans la trousse peut être téléchargé à partir du site Web de Supreme au lien suivant et vous pouvez l'imprimer vous-même.

[Supreme - La foi en action - Ressources - Hockey](#)

- Les conseils doivent relever leur défi hockey entre **décembre et le 30 avril 2026** et soumettre les feuilles de participation et de pointage des gagnants de leur conseil au président de l'État.
- Remplissez le rapport de participation du conseil (SO-10855) avant le **30 avril 2026** et soumettez-le au président d'État. Remplissez également le formulaire de rapport sur les programmes fraternels (#10784) et soumettez-le en ligne au Suprême.

- 1) Tous les kits peuvent être commandés par le biais de Supplies Online ou de Canadian Supplies Online, accessible dans Officers Online. Demandez à votre GK ou FS de commander les kits pour vous. Vous pouvez également télécharger ce dont vous avez besoin en format PDF.
- 2) Veuillez vous référer à ce dossier pour connaître les procédures, les règles et les règlements.
- 3) **Chaque participant doit avoir rempli le formulaire d'inscription au Défi hockey (SO-10854) qui se trouve dans cette trousse. Il doit être entièrement rempli et inclure le nom et le prénom de la personne, son adresse, la signature du participant, la signature du/des parent(s) et le numéro du conseil affilié.** Cette feuille de pointage doit être utilisée pour tous les niveaux de compétition (une feuille de pointage par participant pour toutes les compétitions) et **l'âge est déterminé au 1er janvier.**
- 4) Veuillez informer tous les parents ou tuteurs des participants qu'ils doivent être présents à tous les niveaux de compétition auxquels leur enfant participe !
- 5) Tous les scores doivent être vérifiés avant que le concurrent suivant ne soit autorisé à tirer. Il n'est pas recommandé d'utiliser des enregistrements vidéo pour déterminer les totaux des scores. **Les juges et les marqueurs ont l'autorité finale pour vérifier tous les scores et toutes les violations.**
- 6) Si le champion d'un niveau ne peut pas participer au niveau suivant, il déclare forfait et le gagnant de la deuxième place peut continuer à concourir à sa place. Essayez de déterminer cela à la fin de la compétition ou peu après. Veuillez ne pas envoyer les deux participants de chaque catégorie au niveau de compétition suivant.
- 7) **À TOUS LES NIVEAUX DE COMPÉTITION, UN MEMBRE BÉNÉVOLE DOIT ÊTRE LE DIRECTEUR FAMILIAL OU COMMUNAUTAIRE D'UN CONSEIL QUI A SUIVI LE PROGRAMME D'ENVIRONNEMENT SÛR ET QUI A FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION DE SES ANTÉCÉDENTS PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SUPREME ! TOUS LES MEMBRES QUI PARTICIPENT BÉNÉVOLEMENT À UNE COMPÉTITION DOIVENT AVOIR FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION DE LEURS ANTÉCÉDENTS AUPRÈS DU GK/FS.**

La vérification des antécédents **ne doit pas** remonter à **plus de trois ans** à compter de la date de la compétition.

Actuellement, le Suprême a introduit un nouveau programme d'environnement sécuritaire appelé Praesidium Academy qui n'est actuellement disponible que pour les Grands Chevaliers, les directeurs de programme et les directeurs de la famille et de la communauté.

8) Les conseils doivent relever leur défi de hockey de **décembre au 30 avril 2026**. Le Grand Chevalier ou le président du hockey du conseil remplira le rapport de participation du conseil (SO-10855) **au plus tard le 30 avril 2026**. **Veillez inclure dans le total du conseil le nombre total de participants de chaque école, car cela augmente la participation au hockey de l'État.**

LE RAPPORT DOIT ÊTRE ENVOYÉ PAR COURRIEL AU PRÉSIDENT DE L'ÉTAT ANTHONY VIRESI.

9) Toutes les feuilles de score des vainqueurs (SO-10854) doivent être soumises au **président des sports de la jeunesse de l'État, Anthony Viresi, au plus tard le 30 avril 2026.**

10) Pour plus d'informations, de matériel, de formulaires, etc., veuillez visiter le site Web du Suprême en cliquant sur le lien ci-dessous où se trouve la page du programme du Défi de Hockey. [Supreme - Faith in Action - Ressources - Hockey](#)

Montrons également à quel point le programme peut être fructueux en incluant les écoles secondaires !

"Se réunir est un début : Rester ensemble, c'est progresser : Travailler ensemble, c'est réussir !"

Le succès de ce programme communautaire dépend de notre capacité à travailler en équipe !

Éligibilité et équipement

Preuve de l'âge

- L'âge de chaque participant est déterminé au 1er janvier.
- La présente trousse contient un tableau des âges qui sera utile à la table d'inscription.
- Si un participant arrive à votre compétition et qu'il a concouru dans la mauvaise catégorie d'âge lors de niveaux précédents, veuillez le faire concourir dans la bonne catégorie ce jour-là. Veuillez expliquer au participant pourquoi et faire le changement d'âge correct sur son formulaire.
- À tous les niveaux de compétition, les participants doivent concourir dans leur propre catégorie d'âge, faute de quoi ils ne peuvent pas participer. Les participants **NE PEUVENT PAS** concourir dans une catégorie supérieure, c'est-à-dire qu'un enfant de 13 ans ne peut pas participer dans la catégorie des 14 ans.

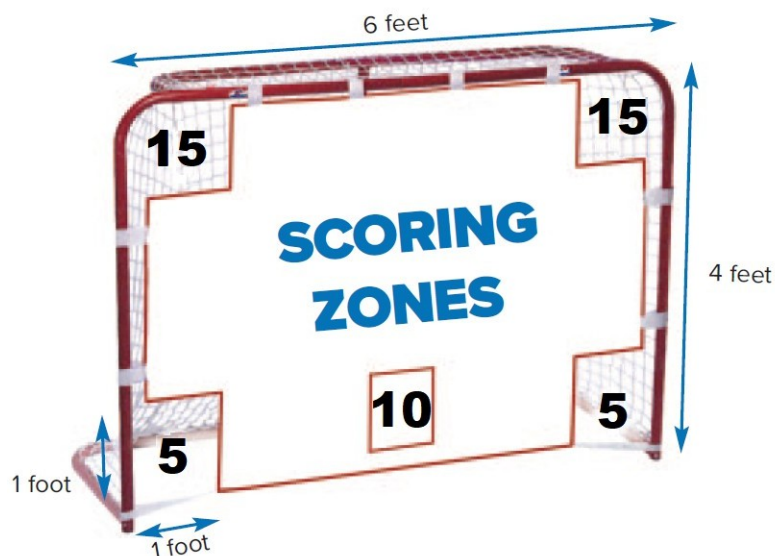
Règles du Défi de Hockey

- Chaque participant recevra 3 tirs d'entraînement avant que le pointage ne commence.
- Les participants de niveau Conseil effectueront 15 tirs consécutifs au filet.
- En cas d'égalité pour la première place au niveau du Conseil, lorsque tous les participants de la catégorie d'âge ont fini de tirer, ceux qui sont à égalité devront tirer à nouveau pour briser l'égalité. Ces participants tireront dans le même ordre que lors de la compétition en effectuant 3 tirs consécutifs chacun, sans échauffement. Les tours successifs se poursuivront jusqu'à ce que les ex aequo soient départagés et qu'il y ait un seul vainqueur.

Ligne de pénalité

- Tous les participants, âgés de 9 à 17 ans, tireront à partir de la ligne de pénalité de 12 pieds.
- Lorsqu'un participant tire, ses pieds doivent rester derrière la ligne ! Si les pieds du participant atterrissent ou glissent sur la ligne ou la dépassent avant que le tir ne soit effectué, le pointage est de zéro. Il n'y a pas de problème si le bâton de hockey dépasse la ligne pendant la poursuite du tir.

Zones de score pour le but



Point System

- 2 Upper Corners = 15 points
- 2 Lower Corners = 5 points
- Middle/5 Hole = 10 points

Equipment

Participants can use their own sticks during warm-up. The same stick should be used during the competition by each participant at each net. Have one stick per net and 15 orange balls to min. ball retrieval time.

Cette planche de pointage peut être fabriquée à partir d'un morceau de contreplaqué de 4 pi x 6 pi. Découpez un carré d'un pied dans chaque coin, plus un autre directement centré, à environ 6 pouces au-dessus du sol. Voir ci-dessus pour la disposition approximative. La table de marque peut être placée devant un vrai filet de hockey ou vous pouvez utiliser des supports en bois pour la soutenir contre le mur.

Six étapes pour un défi hockey réussi

Lignes directrices pour les compétitions de hockey à l'intention des conseils

Avant l'événement

1) Réservation des installations :

- Contactez le conseil scolaire que vous souhaitez utiliser et réservez le gymnase pour le défi. Il se peut que vous deviez d'abord confirmer auprès de l'école que le gymnase est disponible à la date voulue, puis le réserver par l'entremise du bureau des permis des commissions scolaires.
School Boards Permit office. Renseignez-vous également auprès du bureau des permis sur la subvention du ministère de l'Éducation pour l'utilisation communautaire des écoles et demandez s'il faut remplir un formulaire distinct à cet effet. Cette subvention gouvernementale permet aux groupes de bénévoles de bénéficier d'un tarif réduit.
- Les conseils devraient réserver leurs gymnases au plus tard au début du mois de décembre pour 2026.
- Veillez à inclure l'utilisation des vestiaires, des tables et des chaises lorsque vous remplissez le formulaire d'autorisation. Vous devrez confirmer si l'école dispose de filets de hockey et vous devrez peut-être acheter des crosses et des balles de hockey orange.
- Prévoyez le même nombre de tables et de chaises que le nombre de filets que vous comptez utiliser pour les marqueurs.

2) Informez les écoles

- Fournissez des affiches à chaque école pour annoncer votre compétition.
- Prenez contact avec l'enseignant le plus susceptible d'organiser une compétition scolaire de ce type (professeur d'éducation physique, directeur sportif, enseignant en classe, etc.).

3) Vous aurez besoin de beaucoup d'aide !

- Deux frères Chevaliers sont nécessaires à chaque filet, l'un s'occupe du pointage et observe la violation de la ligne tandis que l'autre confirme le pointage de chaque coup pour le gardien du pointage et récupère les balles.
- Il faut 7 à 9 frères pour aider à l'inscription et à tout ce dont vous pourriez avoir besoin pendant la compétition.

4) Un environnement sûr

- Assurez-vous que tous les membres qui font du bénévolat ont fait l'objet d'une vérification de leurs antécédents auprès de leur conseil et que vous avez un bénévole qui est le directeur de la famille ou de la communauté d'un conseil qui a suivi le programme sur l'environnement sécuritaire et qui a fait l'objet d'une vérification de ses antécédents auprès du Suprême. ***Actuellement, avec la nouvelle Académie du Praesidium, personne d'autre n'est en mesure de suivre le Programme pour un environnement sûr.***

Le jour de la compétition

5) Mise en place

- Essayez d'avoir un système de sonorisation pour annoncer et jouer de la musique pendant les échauffements.
- Des jus de fruits et des beignets pour après la compétition.
- Marquez la ligne de tir en conséquence (mesurée à partir de la ligne de but) à chaque filet et assurez-vous que cela est fait avant que les participants ne se présentent pour l'inscription et l'échauffement.
- Prévoyez au moins 8 à 9 tables pour l'inscription avec de grandes affiches indiquant l'âge des participants. Prévoyez le même nombre de Frères Chevaliers, un pour chaque groupe d'âge.

6) À l'arrivée des participants

- Faites jouer de la musique et sortez les ballons pour l'échauffement.
- Demandez aux participants ou à leurs parents de remplir le formulaire d'inscription/la feuille de pointage. Assurez-vous qu'ils cochent la bonne case d'âge, qu'au moins un parent a signé le formulaire et que toutes les informations requises telles que la date de naissance, l'adresse postale, le numéro de téléphone et le numéro de conseil sont remplies et lisibles !
- Assurez-vous qu'il y a des Frères Chevaliers dans le gymnase pendant l'inscription et les échauffements pour diriger les participants vers le filet, pour s'assurer qu'ils s'entraînent à partir de la bonne ligne de pénalité et pour répondre à toutes les questions que les participants ou les parents pourraient avoir.
- Assurez-vous qu'ils reçoivent des instructions complètes et claires avant le début de la compétition.

PROTOCOLE D'ABUS, PROGRAMME D'ENVIRONNEMENT SÛR ET VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS

Tous les membres du Conseil doivent-ils approuver le protocole relatif aux abus ?

Tous les membres du Conseil doivent signer le protocole relatif aux abus ou en accuser réception par courrier électronique s'ils souhaitent participer à des activités ou à des événements au sein de la communauté (au-delà d'une simple réunion de travail). Il s'agit d'une exigence pour toute personne souhaitant participer à ces activités afin de minimiser le risque de responsabilité pour le Conseil et la couverture d'assurance.

Voici le lien vers le protocole 2023 de KofC Ontario contre les abus - <https://ontariokofc.ca/safe-environment-program/>

Qui doit suivre le cours en ligne Praesidium d'environnement sûr ?

Les membres de l'exécutif suivants doivent suivre ce cours en raison des exigences de leur poste : le Grand Chevalier, le directeur du programme (DGK), les directeurs de la communauté et de la famille et tous les conseillers des Écuyers. Le président du hockey devrait suivre ce cours puisqu'il est responsable du programme et de l'événement. Tous les autres membres et non-membres ne sont pas tenus de suivre ce cours, mais y sont encouragés. Actuellement, la nouvelle Académie du Praesidium ne permet qu'aux quatre postes exécutifs de suivre le cours en ligne. Nous espérons qu'à l'automne 2024, tout le monde aura la possibilité de suivre ce cours.

Qui doit faire l'objet d'une vérification de ses antécédents, laquelle est requise et où l'obtenir ?

Chaque chevalier qui participe bénévolement à la compétition doit faire l'objet d'une vérification de ses antécédents et les résultats ou une copie de ceux-ci doivent être conservés dans les dossiers du Grand Chevalier ou du secrétaire financier du conseil. Une vérification régulière des antécédents criminels (CIPC) ou parfois appelée vérification des antécédents des bénévoles est tout ce qui est nécessaire. **Une vérification du secteur vulnérable n'est PAS nécessaire.** Pour obtenir une vérification des antécédents, vous pouvez vous adresser au **Bureau de la protection de la jeunesse du Suprême** ou les membres peuvent se rendre à leur **service de police local** avec une **lettre de bénévolat** signée par leur Grand Chevalier pour en obtenir une gratuitement ou pour un coût minime, de 10 à 20 \$ selon le service de police.

Comment obtenir une vérification des antécédents par l'entremise du Suprême.

Processus de vérification supplémentaire pour les membres qui n'occupent pas de postes de direction clés

Les membres qui président des programmes, des événements et des activités auxquels participent des mineurs ou d'autres personnes vulnérables ont la responsabilité de s'assurer que les membres qui se portent volontaires sont admissibles à le faire conformément aux exigences applicables en matière d'environnement sécuritaire du programme d'assurance responsabilité des conseils des Chevaliers de Colomb de l'Ontario.

Les membres qui NE détiennent PAS de rôle de leadership clé et qui participent bénévolement à un programme, à un événement ou à une activité impliquant des mineurs ou d'autres personnes vulnérables parrainés par un conseil des Chevaliers de Colomb doivent faire l'objet d'une vérification des antécédents au moyen d'un processus de filtrage supplémentaire dans le cadre du programme d'environnement sécuritaire des Chevaliers de Colomb et du Praesidium, conformément au protocole de gestion des risques des Chevaliers de Colomb de l'Ontario et à la politique de prévention des abus, de la discrimination et du harcèlement.

Au plus tard quatre semaines avant la tenue d'un programme, d'un événement ou d'une activité, les membres qui coordonnent le programme, l'événement ou l'activité parrainé par les Chevaliers de Colomb doivent envoyer par courriel une liste de tous les membres qui se portent volontaires à **Quianna Richardson, gestionnaire, Chevaliers de Colomb, Bureau de la protection de la jeunesse** : quianna.richardson@kofc.org en indiquant ce qui suit :

- Une liste des noms et prénoms de chaque membre, les numéros de conseil et de membre, ainsi que leur adresse électronique.

Veillez vous assurer que l'objet du courriel contient l'information suivante afin d'accélérer le processus : " [le nom et la date de votre événement] - Liste complémentaire de l'Ontario " (par exemple, " Lancer libre 1-15-2022 - Liste complémentaire de l'Ontario ").

Les membres inscrits recevront par courriel un lien Internet leur permettant de consentir à une vérification de leurs antécédents par l'intermédiaire de Praesidium. Pour compléter leur autorisation de vérification des antécédents par Praesidium, les membres devront imprimer, signer et télécharger des documents et des copies de deux formes d'identification avec photo. Une fois la vérification des antécédents terminée, Praesidium enverra à chaque membre un courrier électronique qui pourra être transmis au responsable de la coordination de l'événement en guise de confirmation de la vérification des antécédents.

Les membres qui n'occupent PAS certains postes clés et qui sont ensuite nommés à des postes clés nécessitant une vérification de leurs antécédents devront peut-être donner leur accord pour une vérification supplémentaire de leurs antécédents dans le cadre du programme de sécurité des Chevaliers de Colomb une fois qu'ils auront été nommés. Praesidium envoie généralement une invitation par courriel pour obtenir ce consentement environ une semaine après la nomination.

Base de données du Conseil d'État de l'Ontario

GC et SF, lors de la vérification des antécédents de chaque membre dans la base de données du Conseil d'État de l'Ontario, vous devrez cocher la case Praesidium.

Lien vers les webinaires de l'État de l'Ontario sur la vérification des antécédents. Il vous suffit d'entrer votre nom et votre adresse électronique et de cliquer sur Register. Vous accéderez alors à l'enregistrement du webinaire.

<https://attendee.gotowebinar.com/recording/1308874456951849474>

<https://attendee.gotowebinar.com/recording/2143138800728765455>

Lien vers le webinaire en ligne sur le dépôt de données du Conseil d'État de l'Ontario ;

https://okofc-my.sharepoint.com/:v:/g/personal/ani_ontariokofc_ca/Ebn4abxGhSIFiC0SOOpPAJ-MBmnfKgY6fQDRv-8H0ytNwLA?e=ieIn2t



Knights of Columbus Hockey Challenge



Lettre type aux écoles

Cher (nom du directeur ou de l'enseignant),

Chaque année, les Chevaliers de Colomb parrainent une compétition de Défi de Hockey ouverte à tous les garçons et filles âgés de 9 à 17 ans. Cette année, notre Conseil aimerait vous inviter à participer au niveau local en organisant une compétition au sein de l'école. S'il n'est pas possible d'organiser une compétition au niveau de l'école, tous les participants de l'école peuvent participer au niveau du Conseil dans le cadre d'une invitation ouverte.

Les écoles qui ont été impliquées dans le passé accueillent favorablement la compétition parce qu'elle constitue un excellent outil de motivation pour améliorer leurs programmes d'éducation physique ou extrascolaires.

Chaque enfant concourt dans sa propre catégorie d'âge et de sexe, et les gagnants participent à une compétition du Conseil au printemps. Tous les participants reçoivent un certificat de participation et les gagnants ont la possibilité de passer à d'autres niveaux de compétition. Le concours au niveau de l'école peut être organisé à la convenance de l'école.

Vous trouverez ci-joint des affiches pour vous aider à annoncer l'événement, des formulaires d'inscription, des feuilles de pointage et le règlement de la compétition du Conseil.

J'ai hâte de vous rencontrer pour vous présenter une merveilleuse occasion pour vos élèves de s'amuser tout en participant à un programme des plus utiles.

De plus amples informations concernant les détails du concours peuvent être obtenues en me contactant au numéro de téléphone suivant _____

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Votre nom, Grand Chevalier Nom et
numéro du conseil

Formulaire d'inscription et feuille de pointage du Défi hockey

Je souhaite m'inscrire au DÉFI DE HOCKEY DES CHEVALIERS DE COLOMB dans la catégorie et le groupe d'âge cochés ci-dessous. Mon admissibilité sera déterminée en fonction de mon âge au 1er janvier. Je comprends également que je ne peux participer qu'à une seule compétition au niveau du conseil.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Garçons	Filles	AGE :	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Note : Ce même formulaire doit être utilisé pour tous les niveaux de compétition - veuillez vous assurer qu'il est transmis en conséquence.

Nom du participant				Date de naissance						
Adresse (rue)										
Ville				État/Province			Code postal			
Téléphone du parent/tuteur				Courriel				Signature du participant		

Cette section doit être remplie par le parent/tuteur :	N° de conseil
En signant ci-dessous, le soussigné demande et approuve l'inscription et la participation du participant au DÉFI DE HOCKEY DES CHEVALIERS DE COLOMB ("le concours"). En contrepartie de la participation du participant au concours, le soussigné (1) reconnaît que la participation du participant se fera aux seuls risques du participant et du soussigné et (2) accepte de libérer, d'indemniser et de tenir le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb, ses unités subordonnées, ses dirigeants, ses agents, ses membres et ses employés à l'abri de toute demande, réclamation ou cause d'action découlant de la participation du participant au concours ou s'y rapportant. Le soussigné accepte également que des représentants du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb ou de l'une de ses unités subordonnées prennent et publient des photographies ou des vidéos du participant pendant le concours. Le participant ne peut participer qu'à une seule compétition au niveau du conseil. Le parent ou le tuteur doit signer ce formulaire avant que le participant ne participe au concours.	
Parent ou tuteur	Date de signature

Cette section doit être remplie par les officiels du K of C :

INSTRUCTIONS POUR LE COMPTAGE DES POINTS : Chaque concurrent aura droit à 15 tirs consécutifs au but dans la compétition du conseil et à 25 tirs consécutifs au but dans tous les autres niveaux. Indiquez le nombre de tirs "réussis" dans la première colonne. Les concurrents à égalité pour le score le plus élevé participeront à des tours successifs, chacun ayant droit à 5 tirs au but, jusqu'à ce qu'un concurrent sorte vainqueur. Utilisez les autres colonnes pour indiquer les scores dans les tours éliminatoires.

COMPÉTITION NIVEAU	TIRS DE PÉNALITÉ x ☐	TOURS DE BRIS D'ÉGALITÉ	TOTAL
CONSEIL :	0 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 5 pt: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 10 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 15 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
DISTRICT :	0 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 5 pt: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 10 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 15 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
REGIONAL:	0 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 5 pt: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 10 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 15 pts: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	

(Les Conseils doivent conserver une copie de ce formulaire complet pour leurs dossiers)

SO - 10854 11/24



RAPPORT DE PARTICIPATION

30 avril (Échéance) (Au plus tard :)

VEUILLEZ INDIQUER LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AU CONCOURS DE VOTRE CONSEIL :

AGE GROUPS	9	10	11	12	13	14	15	16	17	TOTALS
GARÇONS										
FILLES										
TOTAL										



CONTEST PARTICIPATION REPORT FORM:

Immediately following the local council contest, the grand knight should complete and submit the Hockey Challenge Participation Report Form(SO - 10855) to the State Hockey Chairman. This form provides the State Council office with valuable participation statistics as well as feedback about the program in general.

COMMENTAIRES PERSONNELS OU OBSERVATIONS CONCERNANT LE
PROGRAMME DU DÉFI DE HOCKEY :

SIGNÉ : _____
Grand Chevalier

CONSEIL NO. _____

C I T Y / T O W N

É T A T / P R O V I N C E _____

Chevaliers de Colomb 2025

- 2026

Tableau des âges pour la compétition Défi de Hockey au 1^{er} janvier 2026

La date de naissance pour être éligible à la compétition dans nos groupes d'âge de 9 à 17 ans doit être le 1er janvier 2017 ou avant.

De	Jusqu'à	Année	Âge
2 janvier	31 décembre	2016	9
2 janvier	31 décembre	2015	10
2 janvier	31 décembre	2014	11
2 janvier	31 décembre	2013	12
2 janvier	31 décembre	2012	13
2 janvier	31 décembre	2011	14
2 janvier	31 décembre	2010	15
2 janvier	31 décembre	2009	16
2 janvier	31 décembre	2008	17

Né le	Année de naissance	Âge
1er janvier	2017	9
1er janvier	2016	10
1er janvier	2015	11
1er janvier	2014	12
1er janvier	2013	13
1er janvier	2012	14
1er janvier	2011	15
1er janvier	2010	16
1er janvier	2009	17

La date de naissance pour être éligible à la compétition dans nos groupes d'âge de 9 à 17 ans doit être le 1er janvier 2017 ou avant.

De	Jusqu'à	Année	Âge
2 janvier	31 décembre	2016	9
2 janvier	31 décembre	2015	10
2 janvier	31 décembre	2014	11
2 janvier	31 décembre	2013	12
2 janvier	31 décembre	2012	13
2 janvier	31 décembre	2011	14
2 janvier	31 décembre	2010	15
2 janvier	31 décembre	2009	16
2 janvier	31 décembre	2008	17

Né le	Année de naissance	Âge
1er janvier	2017	9
1er janvier	2016	10
1er janvier	2015	11
1er janvier	2014	12
1er janvier	2013	13
1er janvier	2012	14
1er janvier	2011	15
1er janvier	2010	16
1er janvier	2009	17

Notes :

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.